222 Nou differse



Le 25 juillet 2001

Communiqué de presse

La CGT a lancé seule un mot d'ordre d'arrêt anticipé de service de 2 heures avant l'horaire normal à l'imprimerie de Chamalières. Le mouvement est faiblement suivi (8,59% de l'ensemble des personnels). L'impact est très marginal sur la production et n'est pas de nature à remettre en cause les objectifs de la primo-émission de l'euro.

La Banque de France a proposé des thèmes et un calendrier de négociations pour examiner l'organisation du travail à mettre en œuvre, en 2002, après la primo-émission de l'euro. Deux réunions ont déjà eu lieu (5 et 20 juillet), et une troisième est programmée le 26 juillet.

Ces réunions se déroulent dans un esprit d'ouverture avec les organisations syndicales, les perspectives d'activité à compter de 2002 permettant de repasser à un mode d'organisation du travail plus favorable que celui de la primo-émission.